

# RENDEZ-VOUS FFBB - CLUBS

Lundi 17 février 2025



# PRÉSENTATEURS



**JEAN-PIERRE HUNCKLER**

Président



**THIERRY BALESTRIERE**

Secrétaire Général  
de la FFBB

# POUR POSER VOS QUESTIONS



**Vous avez la possibilité de poser des questions tout au long de la présentation en utilisant le fil de conversation**

Un temps de réponses à vos questions est prévu durant chaque partie de ce rendez-vous.

# 1. Sommaire

The background is a solid red color. On the right side, there are several thick, white, curved lines that sweep across the page, creating a sense of movement and design. These lines are of varying lengths and curves, some starting from the bottom and curving upwards and to the right, while others are more horizontal and curved.

# Sommaire

- Rappel sur les échéances à venir – 5'
- La minute juridique : les obligations administratives des clubs (déclaration des nouveaux statuts en Préfecture, dirigeants et...) et obligation de signature du Contrat d'Engagement Républicain
- Les sujets du jour :
  - Bilan du Pass'Sport
  - Les Fiches Pratiques Clubs et la mise à jour du guide de synthèse des fiches
  - Les créations et modifications de structures

## 2. Rappel sur les échéances à venir



## Rappel sur les échéances à venir

**17 février** : Échéance pour les clubs de pré-candidater en championnat de France U15 et U18 Elite Note : [2025-01-20 5-CF5x5 NOTE LR CD CLUBS Pré-candidatures en CF U15 Elite et U18 Elite \(Saison 2025-2026\) - VFIN.pdf](#)

**28 février** : Échéance pour candidater au Label FFBB Citoyen MAIF Note : [2024-09-30 NOTE LR CD CLUBS 4-PCT-SMS-Label FFBB Citoyen MAIF VFIN.pdf](#)

# Webinaire N°4 : Les solutions de financement de l'emploi et de la formation

4ème webinaire de notre série sur l'emploi et la professionnalisation

## Sujets abordés :

1. Définir son besoin
2. Les sources de financements
3. Les dispositifs et outils existants
4. Exemple concret pour une structure
5. Les solutions AFDAS

**Inscription**

The poster features a dark background with a large, faint gear icon. At the top right, there is a logo for 'FFBB FORMATION Emploi' with a graduation cap icon. Below it, the text 'WEBINAIRE' is written in large, bold, blue letters, followed by 'LES SOLUTIONS DE FINANCEMENT DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION' in white. The date and time 'MERCREDI 26 FÉVRIER 2025 18H - 19H' are listed. Below that, it says 'EN DIRECT SUR T' with a Teams icon and 'INSCRIPTION VIA FORMS'. At the bottom, there are two photos of speakers: Candice Boulanger, a woman with glasses, and Gabriel Di Fusco, a man in a red shirt. Their names and titles are listed below their photos. The FFBB logo is also present at the bottom left of the poster.

**WEBINAIRE**  
LES SOLUTIONS DE  
FINANCEMENT  
DE L'EMPLOI ET DE  
LA FORMATION

**MERCREDI**  
26 FÉVRIER 2025  
18H - 19H

EN DIRECT SUR T  
INSCRIPTION VIA FORMS

**CANDICE BOULANGER**  
CONSEILLÈRE BRANCHE À L'AFDAS

**GABRIEL DI FUSCO**  
CHARGÉ DE MISSION  
FORMATION & EMPLOI

FFBB



**afDas**  
DEMAIN SERA FORMATION

**3. La minute juridique :**  
**Les obligations administratives des clubs (déclaration des nouveaux statuts en Préfecture, dirigeants etc....) et obligation de signature du Contrat d'Engagement Républicain**

# PRÉSENTATRICE



## **STEPHANIE PIOGER**

Vice-Présidente de la FFBB en  
charge de la délégation  
Affaires Juridiques et  
Institutionnelles

# 4. Les sujets du jour

The image features a solid red background. On the right side, there are several thick, white, curved lines that sweep across the frame, creating a sense of movement and depth. The text '4. Les sujets du jour' is positioned on the left side of the image, rendered in a clean, white, sans-serif font.

# Le bilan du Pass'Sport

The background features a vertical gradient from dark blue on the left to bright red on the right. Two thick white curved lines are overlaid on the background, starting from the top and curving downwards towards the right. One line is a simple curve, while the other forms a larger, more complex shape that resembles a stylized letter 'A' or a similar abstract form.

# PRÉSENTATEUR



**GERALD NIVELON**

Président de la Commission  
Fédérale Clubs

# # PASS'SPORT

## Bilan de la campagne 2024

RANG	NOM	FILLES	GARÇONS	INSCRITS	POIDS DANS LE DISPOSITIF
1	FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL	62 355	424 480	486 835	29.8%
<b>2</b>	<b>FEDERATION FRANCAISE DE BASKETBALL</b>	<b>47 679</b>	<b>78 199</b>	<b>125 878</b>	<b>7.71%</b>
3	FEDERATION FRANCAISE DE JUDO, JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES	43 255	74 662	117 917	7.22%
4	FEDERATION FRANCAISE DE GYMNASTIQUE	68 600	6 236	74 836	4.58%
5	FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS	23 126	44 918	68 044	4.17%
6	FEDERATION FRANCAISE DE HANDBALL	25 918	33 912	59 830	3.66%
7	FEDERATION FRANCAISE DE NATATION	29 488	25 774	55 262	3.38%
8	FEDERATION FRANCAISE D'EQUITATION	44 106	5 881	49 987	3.06%
9	FEDERATION FRANCAISE DE KARATE ET DISCIPLINES ASSOCIEES (FFKDA)	20 830	27 535	48 365	2,96%
10	FEDERATION FRANCAISE DE RUGBY	5 925	34 769	40 694	2,49%

Données 07/01/2025

*La campagne Pass'Sport 2024 s'est terminée le 31 décembre 2024.*

# # PASS'SPORT

## Bilan de la campagne 2024

	au 2 janvier 2025	Valorisation €	Evol 2023 à 2024	2024				2023				2022			
1	FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL	24 281 150 €	16%	62178	423445	<b>485623</b>	29,81%	55018	363883	<b>418901</b>	30,41%	43371	304523	<b>347894</b>	28,39%
2	FEDERATION FRANCAISE DE BASKETBALL	6 278 650 €	14%	47565	78008	<b>125573</b>	7,71%	41731	68631	<b>110362</b>	8,01%	40077	68739	<b>108816</b>	8,88%
3	FEDERATION FRANCAISE DE JUDO, JUJITSU, KENDO ET DISCIPLINES ASSOCIEES	5 881 750 €	17%	43155	74480	<b>117635</b>	7,22%	36773	63423	<b>100196</b>	7,27%	32646	59953	<b>92599</b>	7,56%
4	FEDERATION FRANCAISE DE GYMNASTIQUE	3 734 650 €	17%	68474	6219	<b>74693</b>	4,58%	57852	5753	<b>63605</b>	4,62%	54719	6317	<b>61036</b>	4,98%
5	FEDERATION FRANCAISE DE TENNIS	3 394 350 €	17%	23080	44807	<b>67887</b>	4,17%	19739	38094	<b>57833</b>	4,20%	19421	39694	<b>59115</b>	4,82%
6	FEDERATION FRANCAISE DE HANDBALL	2 982 700 €	20%	25836	33818	<b>59654</b>	3,66%	21458	28382	<b>49840</b>	3,62%	19750	27261	<b>47011</b>	3,84%
7	FEDERATION FRANCAISE DE NATATION	2 755 050 €	16%	29410	25691	<b>55101</b>	3,38%	25403	21929	<b>47332</b>	3,44%	24541	21957	<b>46498</b>	3,79%
8	FEDERATION FRANCAISE D'EQUITATION	2 491 800 €	9%	43970	5866	<b>49836</b>	3,06%	40015	5778	<b>45793</b>	3,32%	38868	5666	<b>44534</b>	3,63%
9	FEDERATION FRANCAISE DE KARATE ET DISCIPLINES ASSOCIEES (FFKDA)	2 410 850 €	10%	20772	27445	<b>48217</b>	2,96%	18376	25480	<b>43856</b>	3,18%	16232	24220	<b>40452</b>	3,30%
10	FEDERATION FRANCAISE DE RUGBY	2 032 450 €	14%	5920	34729	<b>40649</b>	2,49%	5076	30449	<b>35525</b>	2,58%	4190	27023	<b>31213</b>	2,55%

<b>NOMBRE TOTAL DE STRUCTURES BENEFICIAIRES</b>					<b>113</b>					<b>109</b>				<b>108</b>	
<b>NOMBRE TOTAL DE BENEFICIAIRES</b>	18%			635537	993747	<b>1629284</b>		534403	843107	<b>1377510</b>		474498	750785	<b>1225283</b>	
<b>REPARTITION HOMMES FEMMES</b>			39,01%	60,99%			38,79%	61,21%			38,73%	61,27%			
<b>VALORISATION FINANCIERE</b>	<b>18%</b>			<b>81 464 200 €</b>				<b>68 875 500 €</b>				<b>61 264 150 €</b>			

*Evolution sur les trois dernières campagnes*

# # PASS'SPORT

## Bilan de la campagne 2024

- **Une réussite de la campagne 2024** : La campagne du Pass'Sport 2024 a été une réussite. La Fédération félicite les clubs pour leur implication dans ce dispositif.
  - **Campagne 2025** : Le dispositif du Pass'Sport sera reconduit en 2025 pour poursuivre l'objectif de favoriser l'accès à la pratique sportive pour tous.
  - **Suivi des résultats** : Un suivi sera effectué pour évaluer l'impact du dispositif, notamment en termes de nouvelles inscriptions.
- 

# **Les Fiches Pratiques Clubs**

The background features a vertical color gradient from dark blue on the left to bright red on the right. Two thick white curved lines are overlaid on the background. One line starts at the top center and curves downwards towards the bottom right. The second line starts at the top right and curves downwards towards the bottom left, intersecting the first line.

# PRÉSENTATEUR

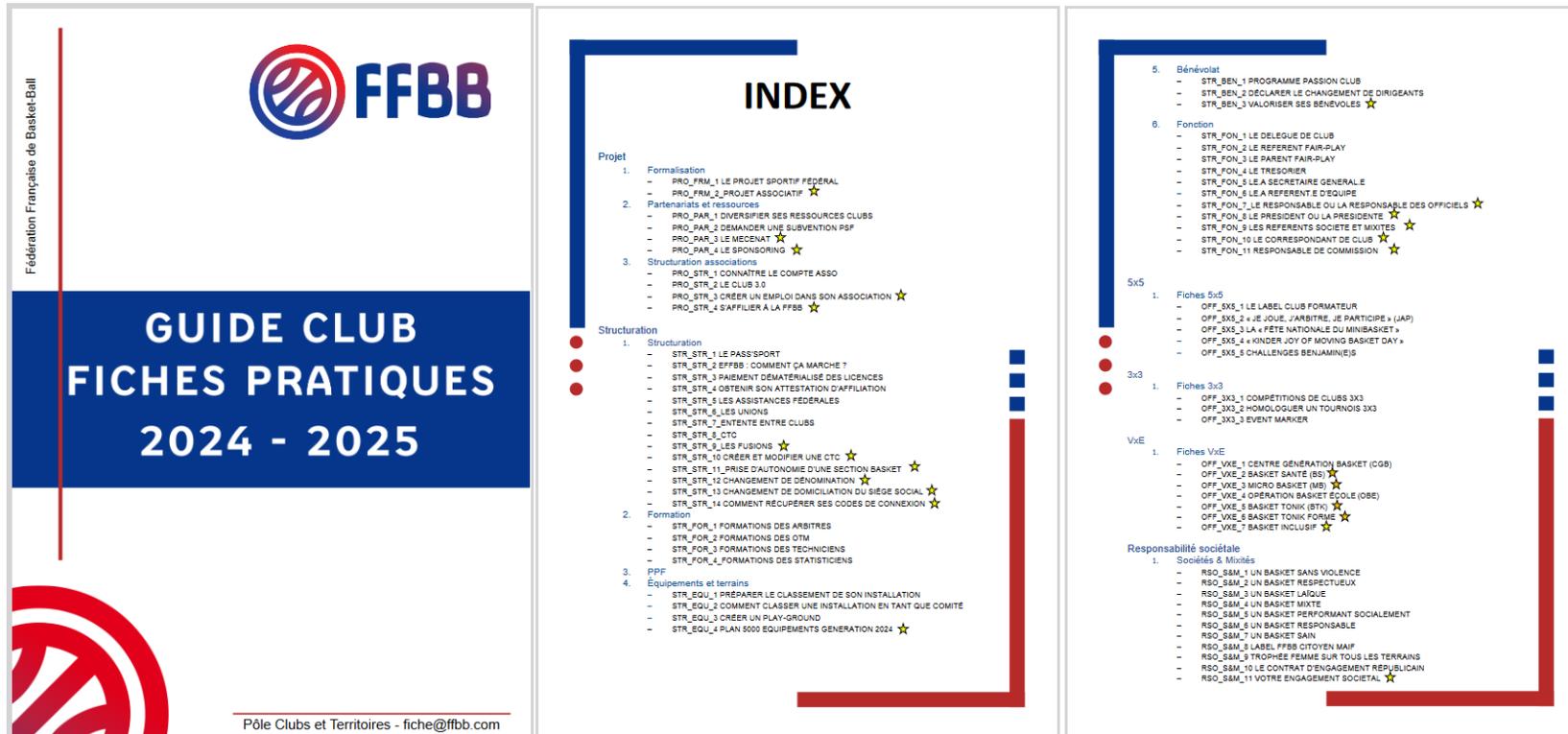


**GERALD NIVELON**

Président de la Commission  
Fédérale Clubs

# # Actualisation du guide fiches pratiques

- Comporte à présent 75 fiches pratiques et 11 fiches fonctions
- Actualisation publiée le lundi 10 février 2025



- Le guide fiches pratiques est actualisé 2 fois par an et diffusé sur eFFBB
- Nouveauté : fiches Comités et Ligues

# Les nouvelles fiches pratiques

Publication de nouvelles fiches pratiques 1er février 2025 sur eFFBB :

- PSF – Remplir le budget prévisionnel
- PSF – Compte rendu financier
- Clubs Sportifs Engagés

**FICHE PRATIQUE**

## BUDGET PRÉVISIONNEL



Le budget prévisionnel est un document permettant d'anticiper les recettes et les dépenses. Il en existe deux sortes avec un prévisionnel « global » d'une association et un autre pouvant être établi « par action ». Un prévisionnel peut se construire soit, en partant des dépenses (afin d'évaluer les recettes à récolter pour les couvrir), ou bien à partir des recettes en établissant votre prévisionnel d'activité face aux dépenses nécessaires pour la soutenir.

Dans tout les cas il est primordial que le budget soit à l'équilibre (dépenses = recettes). La rédaction d'un budget vous permet aussi de répondre à certaines interrogations vis-à-vis d'un projet que vous souhaitez mener : quel est votre objectif ? Quels sont les moyens et besoins pour le réaliser.

**POURQUOI ?**

- Anticiper les besoins financiers
- Document indispensable pour obtenir des financements
- Planifier efficacement les ressources pour réaliser un ou des projets
- Un outil de suivi interne et externe
- Il répond à plusieurs objectifs : Prévoir, piloter, partager, rechercher des fonds
- Minimiser les risques

**COMMENT ?**

- Soutenir d'un tableau (Excel)
- Lister vos dépenses
- Lister vos recettes
- Charges fixes : qui se reconduisent chaque année (salaires, loyer, impôts, assurances...)
- Charges variables : dépenses non récurrentes (achats marchandises, location, affiliation...)

**VOTRE CHECK-LIST**

- Associer d'autres personnes
- Faire valider le budget prévisionnel par l'instance dirigeante
- Un budget prévisionnel occidentaire réduit ses chances d'obtenir le financement souhaité auprès de l'institution sollicitée.
- Grâce à une intelligence artificielle pédagogique embarquée dans **Teach Up**, qui offre une expérience d'apprentissage en ligne qui s'adapte en temps réel au besoin de chacun.

**POUR PLUS D'INFORMATIONS**

eFFBB



PRO\_PAR\_5 BUDGET PRÉVISIONNEL | JANVIER 2025

**FICHE PRATIQUE**

## COMPTE-RENDU FINANCIER (CRF)



Il décrit les opérations comptables qui attestent de la conformité des dépenses effectuées suite à l'obtention d'une subvention. Pour chaque action subventionnée, il convient de saisir les données relatives au projet réalisé, dans le cas où une action subventionnée n'a pas été réalisée cela conduira à un reversement automatique de la somme perçue.

Un CRF doit obligatoirement être retourné dans les 6 mois suivant la fin de l'action au cours duquel la subvention a été accordée. Il doit également être établi avant toute nouvelle demande et faire mention du dernier rapport annuel d'activité et des comptes approuvés du dernier exercice clos de la structure.

**POURQUOI ?**

- C'est une obligation légale !
- Afin de sécuriser la subvention ayant été perçue (sur l'année N-1)
- Être dans le droit de reformuler un dossier de demande de subvention
- Rendre compte des actions mises en place dans votre structure
- Produire un bilan qualitatif de l'action
- Évaluer l'impact de vos actions

**COMMENT ?**

- Via la plateforme « Le Compte Asso »
- Par le représentant légal de la structure
- En détaillant les actions mises en œuvre
- En indiquant le montant de la subvention consommée
- En renseignant conformément à votre comptabilité (cotisations/procure-ries)
- Confirmez la transmission du CRF (double validation)

**VOTRE CHECK-LIST**

- Rendez-vous à l'adresse : [Le Compte Asso \(association.ouvry.fr\)](#)
- Connectez-vous sur le compte ayant effectué la demande de subvention
- Le dossier doit être dans l'état : "Payé, en attente des comptes-rendus financiers"
- Vous pouvez suivre vos démarches en cliquant sur le menu « suivi des démarches »
- En cas de besoin : [missionspsf@ffbb.com](mailto:missionspsf@ffbb.com)

**POUR PLUS D'INFORMATIONS**

eFFBB



PRO\_PAR\_6 COMPTE-RENDU FINANCIER | JANVIER 2025

**FICHE PRATIQUE**

## CLUBS SPORTIFS ENGAGÉS



Le Ministère du Travail et le Ministère chargé des Sports ont lancé le dispositif des « clubs sportifs engagés ». Ce dispositif vise à identifier et accompagner les clubs dans leur engagement pour l'insertion sociale et professionnelle par le sport. Les clubs référencés ont accès à un programme d'accompagnement et des appels à projets nationaux ou régionaux.

**POURQUOI ?**

- Contribuer à la cohésion sociale et l'inclusion
- Accéder à des ressources et des financements
- Être informé des appels à projets de son territoire
- Être identifié comme clubs sportifs engagés basés sur le territoire
- Développer des compétences dans le champ de l'insertion
- Générer de nouveaux partenariats
- Valoriser et renforcer l'image de votre club
- Respondre aux politiques publiques et aux besoins de votre commune

**COMMENT ?**

- Se rendre sur le site [Les Clubs sportifs engagés / France Travail](#)
- Prendre connaissance de la charte
- Prendre connaissance des services mis à votre disposition :
  - Les webinaires
  - Aides au recrutement
  - Le dispositif Local d'Accompagnement
  - Appui conseil
- Découvrir les différentes actions pour l'insertion :
  - Du stade vers l'emploi
  - Découverte des métiers
  - Prendre confiance
  - Créer du lien
- Identifier de nouvelles sources de financement :
  - Répondre à des appels à projet
  - Aides - Sport & Inclusion
  - Fonds pour le développement de la vie associative
  - Fonds social européen
- S'inscrire au dispositif
- Communiquer sur ses actions et son engagement
- Informez sa collectivité de son engagement

**VOTRE CHECKLIST**

- Une attribution de la charte et la signer
- Engager son club dans la démarche
- Prendre connaissance des fiches pratiques et financer en lien avec le thème type de l'insertion
- Informez la Commission Footballe Responsabilité Sociale des actions mises en œuvre @clubspsf@ffbb.com

**INFORMATIONS SUR**

France Travail



STR\_STR\_21 CLUB SPORTIFS ENGAGÉS | JANVIER 2025

# Les prochaines « Fiches Pratiques »

**Prochaines fiches pratiques (publication au 1<sup>er</sup> mars 2025) :**

- Gestion des dérogations des équipements
- Une nouvelle plateforme de e-learning
- Procédure de transfert d'email

Pour rappel, les fiches pratiques sont classées **par thématiques**.

Les thématiques	Couleur de la fiche
Le projet	Blanc
La structuration	Gris
L'offre de pratique 5x5	Bleu
L'offre de pratique 3x3	Rouge
L'offre de pratique VxE	Vert
La responsabilité sociétale	Bleu ciel

# Où trouver les « Fiches Pratiques » et le guide Fiches Pratiques ?

The screenshot displays the eFFBB website interface. At the top left is the eFFBB logo. To its right is a horizontal navigation menu with the following items: ACCUEIL, INSTITUTIONS, PROJETS, THEMATIQUES, SERVICES, ACTUALITES, and MODIFIER LES LIENS. Below the logo is the tagline "L'espace collaboratif et d'informations de la FFBB" and a search bar with the placeholder text "Rechercher...".

The main content area is divided into three columns:

- LES APPLICATIONS FFBB:** A list of applications including FBI, Sporteef, Plateforme de modification des structures, Application de gestion des labels fédéraux, Application de gestion de l'Opération Basket Ecole, Plateforme Challenge Benjamin(e)s, Forum du Mini-Basket, and Plateforme Web du 3x3.
- LE BLOC NOTES FFBB:** A list of recent notes with dates and titles, such as "2023-11-07 NOTE LR CD CLUBS 0-SGL SAVE THE DATE" and "2023-11-02 NOTE LR CD CLUBS 4-PCT-CLUBS Guide Fiches Pratiques". A link "Afficher toutes les notes" is at the bottom.
- FFBB 2024:** A graphic with the text "FFBB 2024" and various icons.
- FICHES PRATIQUES:** A section with a header "FICHES PRATIQUES" and a grid of cards, each with a "TITRE" and a "FICHE PRATIQUE" label. A yellow arrow points from the text "Via la page d'accueil eFFBB." to this section.

Pour tout questionnement relatif aux Fiches  
Pratiques, veuillez contacter le Service Clubs via  
**[fiche@ffbb.com](mailto:fiche@ffbb.com)**

---

Les créations /  
modifications de  
structures

The background features a vertical color gradient from dark blue on the left to bright red on the right. Overlaid on this are several thick, white, curved lines that sweep across the frame, creating a sense of movement and structure. One prominent curve starts near the top center and arcs down towards the bottom right. Another curve is positioned higher up, starting from the top right and curving towards the center.

# PRÉSENTATEURS



**Michel Gilbert**  
Vice-Président de la  
Commission Fédérale  
Juridique - Section  
Règlements



**Audrey Bourgeon**  
Responsable  
Juridique Adjointe -  
Service Affaires  
Juridiques et  
Réglementaires



**Marie Bornard**  
Juriste - Service  
Affaires Juridiques et  
Réglementaires

# De quoi parle-t-on ?

- Changement de dénomination
- Prise d'autonomie
- Union
- Fusion
- Scission



# Calendrier

- Dépôt du dossier avant le **30 avril** de la saison en cours :
  - Union
- Dépôt du dossier avant le **1<sup>er</sup> juin** de la saison en cours :
  - Changement de dénomination
  - Prise d'autonomie
  - Fusion
  - Scission
- Documents à déposer sur la **plateforme fédérale dédiée** :
  - structures-sportives.ffbb.com /  
[https://basketfrance.sharepoint.com/sites/extranet/\(effbb\)](https://basketfrance.sharepoint.com/sites/extranet/(effbb))
  - Ouverture **début mars**
- **Pour chaque dossier** : avis du Comité et la Ligue concernés
- Compétence : **Commission Fédérale Juridique – Section Règlements ou Bureau Fédéral**
- Prise d'effet de la modification de structure au **1<sup>er</sup> juillet** de la saison suivante



Structure affiliée  
à la FFBB

Loi 1<sup>er</sup> juillet 1901  
ou  
Droit civil local (Alsace  
et Moselle)

Règlements FFBB

Statuts et  
Règlement Intérieur

Articles 311 à 321 des  
Règlements Généraux

# Le changement de dénomination

## Article 311 des RG

**Objectif** : modifier la dénomination de sa structure

### Conséquences :

- Pas d'impact sur les droits sportifs et administratifs
- La dénomination abandonnée ne peut être utilisée par une autre structure pendant 3 ans

### Procédure à suivre :

- convoquer son AGE avec à l'ordre du jour un vote pour le changement de dénomination
- Rédiger le PV de l'AGE
- Transmettre le PV à la préfecture / au TJ compétent

# La prise d'autonomie d'une association omnisport

## Article 313 des RG

**Finalité :** la section basket du club omnisports devient une association sportive autonome et indépendante

### Conséquences :

- Le numéro d'affiliation de l'association omnisports est attribué à la nouvelle association
- Les droits sportifs de l'association omnisports sont transférés à la nouvelle association
- Les licenciés de la section basket de l'association omnisports obtiennent une licence OC s'ils optent pour la nouvelle association → sinon statut de muté

### Hypothèses :

1. Les dirigeants de l'association omnisports **sont favorables** à la prise d'autonomie de leur section basket
2. Les dirigeants de l'association omnisports **ne sont pas favorables** à la prise d'autonomie de leur section basket

1

Les dirigeants de l'association omnisports sont favorables à la prise d'autonomie de leur section basket

La section basket avertit l'omnisports de sa volonté de prendre son autonomie

Association omnisports convoque l'organe compétent (selon ses statuts) ou le cas échéant une AG extraordinaire

**Délibérations** : Acter la prise d'autonomie de la section basket & s'engager à ne pas recréer de section basket dans les 3 ans

La section basket crée une nouvelle association

Rédaction des statuts, du Règlement Intérieur...

Convocation d'une AG constitutive : vote des statuts, élection des dirigeants...

2

Les dirigeants de l'association omnisports ne sont pas favorables à la prise d'autonomie de leur section basket

La section basket avertit l'omnisports de sa volonté de prendre son autonomie



Refus des dirigeants de l'omnisports / de l'AG extraordinaire d'acter la prise d'autonomie



La section basket peut **consulter ses licenciés**  
+  
Solliciter la CFJR aux fins de conciliation



Création d'une nouvelle association par l'ancienne section basket



L'accord de l'association omnisports peut être remplacé par la preuve que **70% des licenciés basket** valident la prise d'autonomie = le départ de l'association omnisport

# L'union

## Article 317s. RG :

C'est une **association à part entière** : sa dénomination doit permettre de la situer géographiquement

Union jeune

- Composée d'une équipe jeune
- Création pour 2 saisons sportives

Union senior

- Composée d'une équipe senior
- Création pour 3 saisons sportives

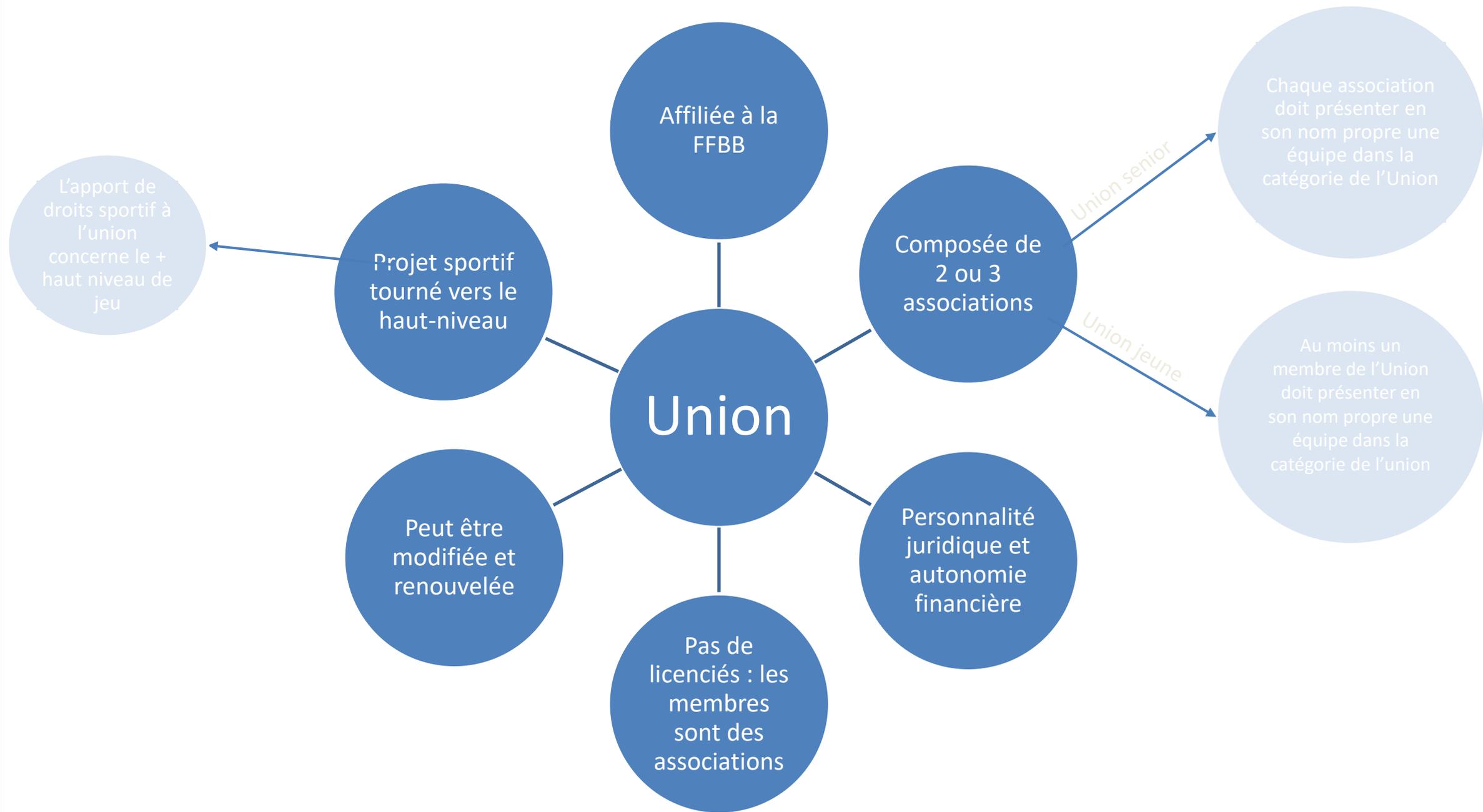
Union mixte

- Composée d'équipes jeune et senior
- Création pour 3 saisons sportives

### Participation aux compétitions suivantes

- Championnat de France
- Pré-nationale
- Coupe de France

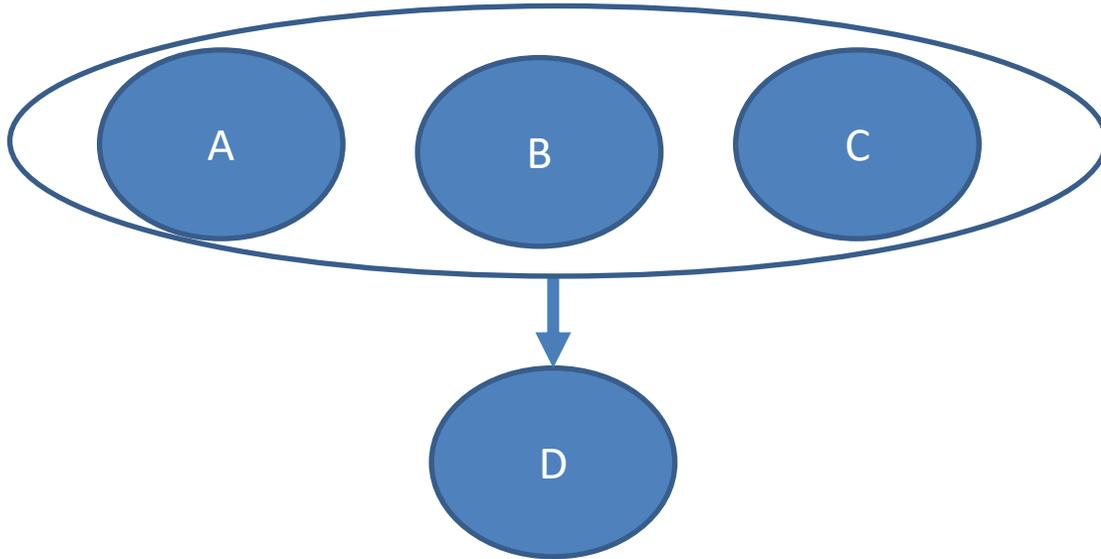
**Une équipe senior par Union**  
sauf dérogation du Bureau  
Fédéral



# La fusion

Article 314 des RG :

## Fusion simple



Les associations doivent relever de la même Ligue ou de Comités limitrophes

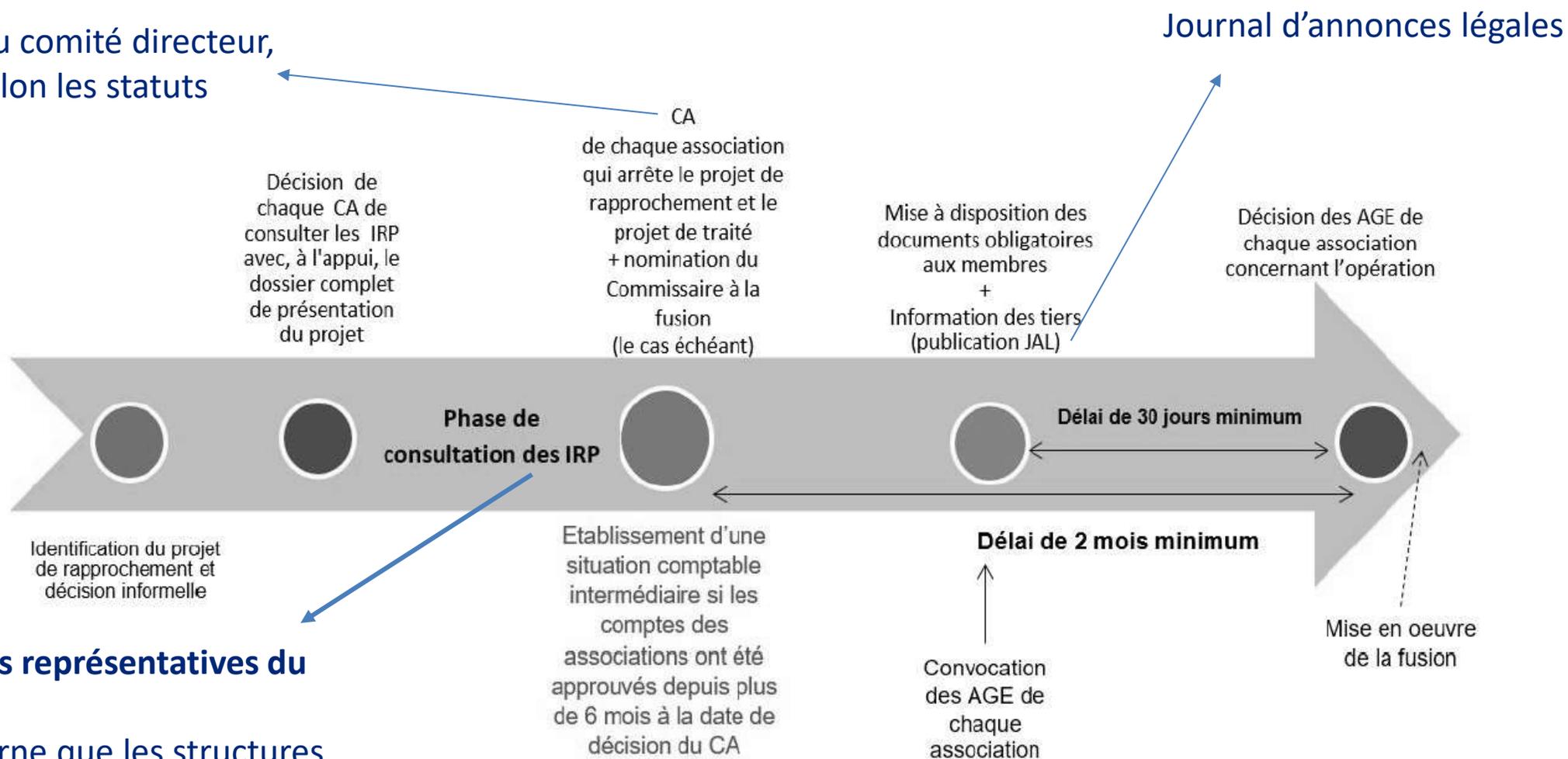
## Fusion absorption



**L'association B est dissoute,**  
Seule continue d'exister l'association A.

# Un calendrier strict de la fusion doit impérativement être respecté par les structures.

Ou comité directeur,  
selon les statuts



**Les instances représentatives du personnel**

→ Ne concerne que les structures avec 11 salariés en ETP



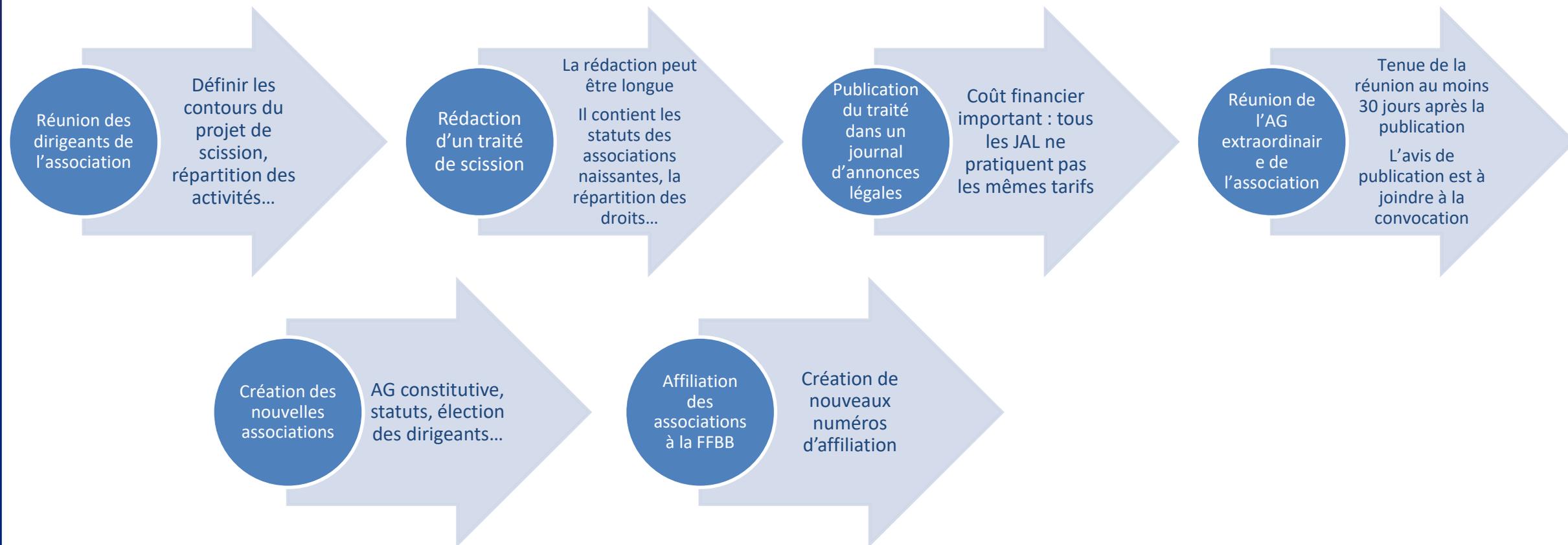
## Conséquences de la fusion :

- **Transmission des droits sportifs** de droit si la majorité des licenciés de 16 ans et plus opte pour l'association résultant de la fusion
  - Le cas échéant, autorisation de la CFJ ou du BF (pour les compétitions nationales)
- Les licenciés obtiennent une **licence OC** s'ils optent pour l'association résultant de la fusion
  - Le cas échéant, ils auront le statut de muté dans une autre association
- **Solidarité financière** entre les associations engagées dans le processus de fusion
- **Dissolution sans liquidation** des associations qui disparaissent et **transmission universelle de patrimoine** à l'association résultant de la fusion

# La scission

Article 315 des RG :





### Conséquences :

- La **dissolution sans liquidation** de l'association qui disparaît ;
- Le passif et les contrats en cours d'exécution doivent être repris ;
- La **transmission universelle de patrimoine** aux **associations bénéficiaires** ;
- Les **droits sportifs et administratifs** sont répartis en application du traité de scission.

**Contact :**

[modificationstructure@ffbb.com](mailto:modificationstructure@ffbb.com)

**Téléphone :**

Audrey BOURGEON 01.53.94.27.57

Marie BORNARD 01.53.94.25.22

**Fiches pratiques sur les sujets présentés :**

- [Changement de dénomination](#)
  - [Prise d'autonomie](#)
    - [Les unions](#)
    - [Les fusions](#)

# PROCHAIN RV FFBB – CLUBS

Lundi 17 mars 2025 à 19h

Thématiques à identifier  
N'hésitez pas à nous envoyer vos suggestions  
à [secretariatgeneral@ffbb.com](mailto:secretariatgeneral@ffbb.com)



# Merci



**FFBB**

FÉDÉRATION  
FRANÇAISE DE  
BASKETBALL



3X3  FFBB

TEAM  
**FRANCE**  
BASKET



**FFBB**  
CITOYEN

